

undefined - dimanche 18 février 2024

Actu locale | Crestois

CREST | PAYS DE SAILLANS

Le premier conseil communautaire de l'année n'a pas pu aller à son terme

René Bergier



Le départ des délégués de la majorité crestoise a provoqué la clôture de la séance.

En plein débat d'orientation budgétaire, les délégués de la majorité crestoise ont quitté la séance du conseil communautaire du Crestois et pays de Saillans (CCCPS).

Alors qu'une bonne partie de l'ordre du jour s'était déroulée normalement, les élus de la majorité crestoise, après un incident de séance, se sont levés et ont quitté le conseil communautaire. Le président de l'instance, Denis Benoit, qui menait alors les débats sur le

rapport d'orientation budgétaire (ROB) avait mis fin à une longue intervention de Christophe Lemerrier, délégué Crestois. Ce dernier évoquait un sujet qui lui tient particulièrement à cœur : la biodiversité et la transition écologique. L' élu s'inquiétait, une fois de plus, sur le peu de mesures prises, selon lui, en ce domaine et s'interrogeait : « Quand prendra-t-on réellement conscience de l'urgence à agir ? ». Une question qu'il avait déjà évoquée à plusieurs reprises et qu'avait également largement soutenue auparavant Agnès Fouilleux, élue dans l'opposition municipale à Crest.

Christophe Lemerrier, n'ayant pas apprécié que le président interrompe son intervention pour donner la parole à un autre délégué, s'est levé, entraînant avec lui six autres de ses collègues, privant l'assemblée du quorum nécessaire au vote de la délibération qui devait suivre et acter le rapport.

Pour cette raison et regrettant cet incident, le président a alors déclaré la séance close. Plusieurs délégués ont demandé cependant de poursuivre la discussion, hors séance bien entendu. La demande a été acceptée par Denis Benoit. Un autre conseil est convoqué jeudi 22 février pour reprendre le débat sur le ROB, conseil qui n'aura alors pas besoin de quorum pour délibérer.

Avant l'incident de séance, l'assemblée avait pris connaissance du rapport d'activité 2023, largement détaillé par le président. Ce rapport donnait une image de « la vie » de l'intercommunalité. Les finances étant les premières concernées, il ressortait du budget principal et de ses cinq annexes, en fonctionnement, 12,792 millions d'euros de dépenses pour 13,070 millions d'euros de recettes. Côté investissement, il y a eu 4,239 millions d'euros de dépenses et 3,631 millions d'euros de recettes.

Pour cette année budgétaire, l'objectif demeure le maintien du montant des charges malgré une inflation forte et l'augmentation des coûts de réparation des véhicules et des assurances, ce qui implique le respect du plan de sobriété établi. Dans ce contexte, le président a proposé de ne pas toucher aux taux d'imposition.

S'en est suivi le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) des déchets ménagers, présenté par le vice-président Jean-Louis Baudoin. L'objectif stratégique en la matière demeure : « réduire, réemployer et recycler nos déchets ».

Lors du conseil, de nombreux autres chiffres et actions réalisés ont été communiqués dans les domaines de l'économie, du tourisme, de l'habitat, de la transition énergétique, de la mobilité, de la collecte des déchets, etc.

- ▶ Les ordures ménagères qui représentent 3 000 tonnes sont en diminution de 7 %.
- ▶ Les subventions aux associations ont été de 11 100 euros.
- ▶ Il y a eu 14 000 entrées à la piscine.
- ▶ 54 associations utilisent les locaux sportifs pour une moyenne de 590 heures par semaine.
- ▶ Côté ressources humaines, l'intercommunalité emploie 93 agents (82,5 équivalents temps plein) pour une charge globale de 4,260 millions d'euros.